

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département de l'Ardèche – Arrondissement de Privas

L'an deux mille dix-sept, le 6 décembre à 18h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDECHE, dûment convoqué, s'est réuni salle Espace Ouvèze à Privas sous la Présidence de Laetitia SERRE, Présidente de la Communauté d'Agglomération.

**Nombre de  
membres :**

en exercice : 70

présents : 51

votants : 64

**Date de la  
convocation :**

28 novembre 2017

**Présents :**

Mesdames Annick RYBUS, Laetitia SERRE, Isabelle PIZETTE, Emmanuelle RIOU, Hélène BAPTISTE, Isabelle MASSEBEUF, Marie-Dominique ROCHE, Marie-Françoise LANOOTE, Nathalie MALET TORRES, Estelle ALONZO, Nathalie DE SOUSA, Martine FINIELS, Bernadette FORT,

Messieurs Jérôme BERNARD, Jean Paul CHABAL, Alain SALLIER, Christian ALIBERT, Emmanuel COIRATON, Noël BOUVERAT, Jean-Pierre JEANNE, Jean-Paul MARCHAL, Gérard BROSSE, Gilles QUATREMERE, Jean-Pierre LADREYT, Marc TAULEIGNE, Bernard BROTTES, Lucien RIVAT, Didier VENTUROLI, Christophe VIGNAL, Gilbert MOULIN, François VEYREINC, Michel GEMO, Denis CLAIR, Michel VALLA, Hervé ROUVIER, Roger RINCK, Max LAFOND, Yann VIVAT, Michel CIMAZ, Jean-Albert CAILLARD, Philippe DEBOUCHAUD, Alain BOS, Claude COURTIAL, Didier TEYSSIER, Michel MOULIN, Jean-Louis CIVAT, Denis BERAUD, Jacques MERCHAT, Roger MAZAT, Roland ROUCAUTE, Alain LOUCHE.

**Excusés :**

Mesdames Catherine BONHUMEAU, Christelle ROSE-LEVEQUE (procuration à Jean Pierre JEANNE), Marie-Josée SERRE, Sandrine FAURE (procuration à Didier VENTUROLI), Mireille MOUNARD (procuration à Bernard BROTTES), Marie-France MULLER (procuration à Christophe VIGNAL), Véronique CHAIZE (procuration à Marie-Dominique ROCHE), Christiane CROS (procuration à Isabelle MASSEBEUF), Corinne LAFFONT (procuration à Jean-Louis CIVAT), Messieurs Alain VALLA, François ARSAC, Gilbert BOUVIER (procuration à Michel MOULIN), Thierry ABRIAL (procuration Noël BOUVERAT), Roland SADY, Franck CALTABIANO (procuration à Hervé ROUVIER), Christian MARNAS (procuration à Roger RINCK), Barnabé LOUCHE, Julien FOUGEIROL (procuration à Yann VIVAT), Olivier CHASTAGNARET (procuration à Martine FINIELS).

**Secrétaire de séance :** Christophe VIGNAL

**OBJET : REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE  
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

- Vu l'arrêté préfectoral N°07-2016-12-05-004 portant constitution d'une communauté d'Agglomération issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération « Privas Centre Ardèche » et de la Communauté de Communes du « Pays de Vernoux » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Considérant la nécessité de définir par un règlement les relations entre l'exploitant du service d'assainissement collectif et ses usagers et de préciser les droits et les

obligations respectifs de chacun sur le nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Adopte** le règlement de fonctionnement du service assainissement collectif sur le nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.

**La Présidente,**

Laetitia SERRE

